



EN ALTERNANCE : APPRENTISSAGE

BP MENUISIER AGENCEUR - NIVEAU 4

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉ REQUIS :

- * Être titulaire d'un CAP menuisier fabricant ou d'un BAC Pro Technicien Menuisier Agenceur
- * Accessible à partir de 15 ans et jusqu'à 29 ans possibilité de dérogations

OBJECTIFS :

- * Le titulaire d'un BP menuisier agenceur doit être capable de :
 - Concevoir et réaliser des ouvrages de menuiserie du bâtiment (escaliers, fermetures, cloisons, revêtements de sol, revêtements muraux...)
 - Concevoir et réaliser des ouvrages d'agencement (magasins, salles de bains...)
 - Concevoir et réaliser des ouvrages d'aménagement intérieur (meublier, placards...) et de mobilier urbain (kiosques, aires de jeux...)

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES :

- * Aménagement possible pour les apprenants en situation de handicap : référent H+ dans l'établissement

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS :

- * Dossier d'inscription remis à la suite d'un entretien avec le directeur
- * Prendre rendez-vous par téléphone
- * Formation sous contrat : entreprise d'apprentissage nécessaire

TARIFS :

- * Coût de la formation : prise en charge par l'OPCO (Opérateur de compétences)
- * Possibilité d'internat ou de demi-pension : voir tarifs sur le site internet de la MFR
- * Frais d'adhésion à l'association : 100 €

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS :

- * Vie active : ouvrier hautement qualifié, chef d'équipe, chef d'entreprise
- * Poursuite d'études : BTS étude et réalisation d'agencement, BTS systèmes constructifs bois et habitat, Brevet de Maîtrise

INDICATEURS 2020 :

- * Taux de réussite : 94 %
(17 admis sur 18 inscrits)
- * Taux de rupture : 11 %

- * Note de satisfaction :
 - Apprenants : 4.7/5
 - Famille : 4.3/5
 - Entreprise : 4.2/5
- * Taux d'insertion 2018 : 92 % pour l'ensemble des formations en apprentissage

MENUISIER AGENCEUR



MÉTHODES MOBILISÉES :

Pédagogie de l'alternance liée au vécu en milieu professionnel, avec :

- * Un accompagnement individualisé lors de la correction du travail d'alternance
- * Réalisation d'un « projet » en BP1 : réalisation d'un ouvrage à partir d'un thème (ex : le couchage) : travail effectué en collaboration avec la MFR et l'entreprise
- * Contacts réguliers avec l'entreprise d'apprentissage (visite, bilan de compétences, réunions...)
- * Atelier équipé de machines traditionnelles et à positionnement numérique ; les chantiers de pose se situent à la MFR voire à l'extérieur (escalier...)

* Salle de cours réservée à la classe et équipée de tableau, de télévision et connectique numérique

DURÉE :

- * Formation rémunérée sur 2 ans
- * BP 1^{ère} année : 13 semaines au CFA de septembre à juillet et 34 semaines en entreprise
- * BP 2^{ème} année : 14 semaines au CFA de août à juin et 33 semaines en entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- * Epreuves terminales

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

- * Jean-François JOSEPH

CONTENU DE LA FORMATION :

Enseignement professionnel et suivi d'alternance : 23 h par semaine

- * Atelier : approfondissement des gestes professionnels (arêtier, cintre), étude de l'escalier droit, balancé, de la sécurité, utilisation des machines-outils...
- * Dessin industriel : traçage, représentation dans l'espace, DAO
- * Technologie : techniques, matériaux, thermique, acoustique
- * Notion de comptabilité d'entreprise

Enseignement général : 12 h par semaine

- * Mathématiques, sciences physiques
- * Français-ouverture sur le monde contemporain
- * Anglais
- * Voyage d'étude ou voyage à but humanitaire ou échange avec la chambre des métiers de Cologne